EXEMPLAIRE MAIRIE

Numéro 54

Bulletin communal

MAIRIE
DE
ST ROMAN DE CODIERES

Le secrétariat de la mairie est ouvert sauf exception,
mardi 10h à 17 h
vendredi 10h à 12 h et 14h à 17 h

Tél et fax :
04 67 81 30 50

E-mail :
mairiestroman@orange.fr

Année 2009 Octobre

Sommaire :

Compte rendu de conseil 1er octobre 2009
Commission des impôts
Dossier eau

Billet d'humeur
Association Teuf Teuf
Espace culturel
Comité des fêtes
Association Perle



Photo Jean Du Boisberranger

Depuis la dernière édition malheureusement certains nous ont quittés; Agnès Martel, Thérèse Vigouroux, Renée Tasset, que leurs familles soient assurées de nos plus sincères condoléances.

Le compte rendu du conseil municipal du 1er octobre vous est présenté, suivi d'une réflexion sur la commission des impôts, d'un important dossier sur l'actualité de l'eau, ensuite la parole est donnée à un lecteur, aux associations et quelques infos pratiques etc. .....
Voilà en résumé ce que les membres de la commission information vous ont préparé tout en vous souhaitant une bonne lecture.



Conseil municipal du 1er octobre 2009

Dans le lieu habituel de ses séances le conseil municipal s'est réuni le jeudi 1er octobre à 20h30 sous la présidence de Philippe Pibarot, Maire.
Présents, Adrienne Lautric, Luc Villaret , Sylvie Fenétrier, Claude Torregrossa, Nicole Caillat, Benoit Boubals, Roland Salery, Michel Tasset, Jean Aigoin de Montredon
Nathalie Sordoillet étant absente excusée.
Après la lecture du précédent conseil l'ordre du jour est abordé :

L'ordre du jour était le suivant :

- **Choix de l'entreprise pour la réalisation du garage municipal**
- **Choix des entreprises pour la réalisation des logements sociaux de Bourras et lancement des travaux**
- **Signature du contrat territorial départemental**
- **Achat de compteurs volumétriques**
- **Admission en non valeur de produits irrécouvrables**
- **Indemnité de conseil allouée au Percepteur**
- **Questions diverses**

Budget prévu pour la construction du garage :

20.000€

Choix de l'entreprise pour le garage communal :
Une réunion a eu lieu et, il a été décidé que la mairie achètera elle même les matériaux. Un premier devis est déjà parvenu, deux autres seront demandés. Quatre entreprises locales seront contactées pour les travaux. Le bâtiment devra être modeste pour limiter le coût. La demande de permis de construire est partie à l'instruction. Les muriers seront déplacés à la bergerie.

Budget prévu pour les deux logements sociaux :

220.000€

Logements de Bourras :
Les offres reçues pour les différents lots ont été examinées par la commission d'appels d'offres et une synthèse a été effectuée par les architectes. Les lots ont été attribués sauf trois qui sont à renégocier : démolition, serrurerie, électricité. La commission se réunira à nouveau le 7 de ce mois et décidera. Il faudra ensuite laisser s'écouler deux mois avant de commencer les travaux.

Aides départementales prévues pour les trois ans à venir :

31.500 €

Signature du contrat territorial départemental pour 2009, 2010, 2011 :
M. le Maire signifie au conseil que le département a octroyé à la commune les sommes suivantes pour les trois ans à venir :

- 10500 € au titre de la dotation de solidarité, somme qui peut être employée sur des investissements.
- 21.000 € au titre du fonds départe. mental d'équipement, montant qui se répartira pour une part sur les travaux du garage, l'autre étant réservée aux travaux de la bergerie.

(suite)

Admission en non valeur :
Le percepteur nous demande l'admission en non valeur d'une somme de 37,50 € qu'il n'a pu recouvrer sur 2008. Le conseil accepte à l'unanimité.
Indemnité de conseil allouée au percepteur :
La somme de 230 € environ sera allouée au percepteur dans le cadre de prestations de conseil d'assistance, et confection de budgets pour 2009.
Achats de deux compteurs volumétriques :
La police de l'eau nous oblige à poser des compteurs sur la source de la Fage et sur le réservoir du village. Il en sera fait ainsi.

Questions diverses :

- Deux permis déposés sont présentés aux conseillers, un pour le garage de la mairie, et un pour une fromagerie, déposé par Magali Monti.. Aucune observation n'est faite sur ces dossiers.
- Un débat s'instaure sur l'opportunité d'effectuer des travaux sur le chemin du Boussut. Un raclage sera effectué par l'employé communal. Les autres ayants droits de ce chemin seront contactés.
- D'autre part, Benoit Boubals signale le mauvais état du chemin de Recodier, notamment le pont qui reçoit les eaux de ruissellement. Il sera fait un emploi de 3 ou 4 cm. Il serait bon de réorganiser l'entrée de ce Pont.
- ***Transports de proximité Edgard :***
  Aucune consultation ni information de la population, pas plus des Elus n'a été faite sur ces navettes.
- Les colis de fin d'année seront désormais gérés par la mairie et non plus le CCAS.
- Luc Villaret nous dresse les dernières actualités sur l'eau et les obligations qui incomberont à chacun de nous en 2010. (à lire dans ce bulletin le dossier sur l'eau)
- Il est présenté au conseil des propositions de chemins de randonnées et de cyclotourisme, réalisé par l'office de tourisme.
- Luc Villaret informe le conseil qu'une demande sera déposée auprès du groupement forestier pour que les habitants de St Roman puissent ramasser le bois mort.
- Michel Tasset, responsable de la commission information évoque l'opportunité de l'insertion, dans le prochain bulletin communal du courrier d'un administré faisant réponse à la dernière tribune libre sur l'utilisation de l'eau publique pour l'arrosage d'un jardin. . M. Le Maire indique que le bulletin étant communal et non municipal, en conséquence, c'est à la commission information de prendre la décision. Il pourrait être fait distinction entre la tribune libre d'élus et le courrier des lecteurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h 30

Commission des impôts

La commission des impôts se réunira au plus tard en début d'année.
Les représentants de la commune sont appelés à se prononcer sur la valeur locative des propriétés bâties, et non bâties. Les membres de la commission peuvent être appelés à approuver de nouveaux tarifs d'évaluation et sont sollicités afin de compléter le recensement des constructions terminées ou ayant changés d'affectation.

Une réunion de la commission des impôts, formée de contribuables de la commune, du maire, et d'un représentant des services fiscaux se tiendra en mairie au plus tard en début d'année.
A cette occasion tous travaux ayant été exécutés sur les maisons devront être signalés. Lorsque des travaux n'auront pas donné lieu à déclaration en mairie, la commission sera là afin d'apporter des rectifications aux classements de nos habitations.
Les demandes de permis ou déclarations de travaux ont pour but de respecter les règles nationales d'urbanisme mais génèrent également une réévaluation des taxes foncières sur le bâti, et sont un gage de justice et d'égalité.
Il est très important de signaler en mairie tout début de travaux et d'obtenir l'autorisation avant de commencer.

Les services fiscaux font la traque aux fraudeurs et se chargent eux-mêmes de rectifier les classifications après contrôles sur place.

Le garde champêtre du Sivom, ou la gendarmerie, peut intervenir et vous verbaliser en cas de non production de l'arrêté d'autorisation.

Vous devez également lorsque vos travaux sont terminés apporter en mairie la déclaration de fin et conformité des travaux.

Dans tous les cas à la mairie nous sommes là pour vous conseiller, et vous aider dans vos démarches et dans la constitution de vos dossiers.

Article Midi Libre paru sur une commune voisine

Après constatation d'une recrudescence de travaux illicites, la mairie demande à tous ceux qui ont procédé à des travaux, sans autorisation, de bien vouloir régulariser auprès de la mairie. La commission communale des impôts se réunira avec un représentant du cadastre, afin de faire le point sur les relances faites au mandat précédent. •

« L'eau est abondante en Cévennes »

notamment dans la vallée du Haut Vidourle.
Les maisons d'habitation des propriétés Cévenoles étaient construites en fonction des sources dont elles pouvaient disposer pour ses nombreux habitants de l'époque.
Jusque dans les années soixante, les points d'eau se situaient à proximité mais n'alimentaient pas directement les éviers en pierre qui n'étaient là que pour réceptionner le précieux liquide charrié à dos d'homme (et souvent d'ailleurs de femmes ou d'enfants).
Pour les cultures, des gours étaient construits dans les ruisseaux et des béals apportaient cette eau sur les terrains cultivés.

Des maisons sans eau :

Au fil du temps, il se trouve que certaines habitations ne disposent pas d'eau, soit que des indivisions successives n'ont pas permis de partages soit, plus rarement, que des sources aient disparu à la faveur de mouvements de terrains qui ont pu avoir lieu lors d'épisodes climatiques dont les Cévennes ont le secret.

D'autre part, de nouvelles habitations, créées plus récemment en partant de paillers, de bergeries, de clèdes ou de magnaneries ne disposaient pas à l'origine de sources et ce sera donc sur des bases souvent aléatoires et bienveillantes qu'elles pourront utiliser soit des sources qui ne servent plus (beaucoup moins de culture aujourd'hui), soit des eaux de ruissellement, soit enfin des citernes qui recueilleront les eaux de pluie.

Potabilité de l'eau :

De tous temps, l'eau fut utilisée pour la consommation humaine sans qu'il soit besoin de la traiter. Jusque dans les années soixante, les analyses éventuelles ne révélaient rien de suspect.

Y a-t-il eu dégradation ?

Ce sont les normes sanitaires qui ont changé mais, il ne semble pas que les habitants, encore nombreux, qui consomment cette eau « sauvage » soient plus malades que les autres. Il était simplement inquiétant d'utiliser cette eau à la suite d'épisodes pluvieux qui avaient la particularité d'entraîner toutes les pollutions dues aux déjections des nombreux troupeaux ou des bêtes sauvages, voire des cadavres animaux abandonnés çà et là.

Aujourd'hui, les troupeaux sont moins nombreux mais remplacés par la prolifération de sangliers et l'introduction de chevreuils. Pensons également à la multitude de volatiles qui nous survolent.

Enfin, le modernisme a fait que les maisons se sont équipées pour le confort, ce qui a concentré les aisances (eau à l'évier, toilettes etc.....).

Les équipements d'assainissement (ou souvent pas, dans le passé) participent, pour le moment, à une certaine pollution.

Une politique de l'eau est mise en place par les instances administratives.

L'eau utilisée doit avoir certaines normes et doit retourner à la nature en bon état sanitaire.

L'agence de l'eau (Etat) est chargée de la gestion des ressources et de son traitement. Il est annoncé dès l'année 2010 des taxes supplémentaires pour financer cette agence, non seulement sur les adductions d'eau (ça a déjà commencé) mais également sur les gisements privés ou les collectes en ruisseaux ou rivières.

Michel Tasset

Nouvelles taxes sur l'eau

Une série de décrets émanant du ministère chargé de l'écologie, concernant l'eau de consommation et d'arrosage, est rentrée en application au 1 janvier 2009. Cela entraine une obligation de déclaration d'ouvrage et de prélèvement à usage domestique.

Le formulaire, rempli, permettra le calcul d'une taxe sur le prélèvement de la ressource en eau. Celle-ci s'ajoutera à la taxe sur la pollution domestique ainsi que celle sur la modernisation des réseaux de collecte, déjà existante (pour ceux qui sont raccordés à un système d'assainissement collectif).

La municipalité étudie les documents relatifs à ces textes qui lui ont été fournis tardivement par les services du conseil général (29/09/09). Une réunion d'information aura lieu à la mairie l

Le **7 novembre 2009 à 14H**

A cette occasion des formulaires vous seront remis . Ils devront être retournés, remplis, à la Mairie. L'un concerne la déclaration d'ouvrages, l'autre les systèmes d'assainissement.
Une aide pour le remplissage des formulaires pourra vous être apportée.

Luc Villaret

Des taxes et encore des taxes !

Viendront se rajouter à vos factures d'eau 2010 les taxes collectées par la commune et reversées à l'agence de l'eau :

- 0.076 € /m3 d'eau consommée au titre de la pollution de l'eau
- 0.058€/m3 d'eau consommée au titre des la modernisation des réseaux pour les maisons reliées à l'assainissement collectif
- 0.14€M3 d'eau au titre de la redevance sur le prélèvement sur la ressource en eau.

Ecobuages :

Avant d'entamer vos travaux d'écobuage, vous devez passer en mairie déposer une déclaration. A ce jour d'après renseignements pris auprès des pompiers il est recommandé d'attendre les pluies avant de brûler !

Qui de nous ne râle pas en voyant le tas de détritus qui s'amoncelle au fil des jours au PAV du Poteau.
A St Martial on dit « ce sont les gens de St Roman, à St Roman, on dit ce sont les gens de St Martial »!
Peu importe d'où ils soient et d'où ils viennent, mais si chacun de nous s'interdit d'y déposer ne serait ce qu'un carton, peut être ce lieu deviendra t-il acceptable à regarder !

Commission des routes 2009

réunion du 22 septembre 2009

Étaient présents : Mas Deshons, Benoit Causse, Jean Aigoin de Montredon, Claude Torregrossa, Adrienne Lautric

Ordre du jour : Travaux à réaliser sur le budget 2009

Routes et chemins :

Une visite sur les lieux au printemps dernier a permis de noter quelques points sensibles sur le réseau :

- Plusieurs murs sur le chemin de Recodier, montée de Driolle, Le Mazel. Buse et réparation du virage entre le Soulier et Cougnot. Un déplacement d'un poteau téléphonique est envisagé
- Une couche d'emploi sera nécessaire sur les chemins du Serviel/ Bruguier, de Peyredier, la Valette/ Valescure, et Malignos.
- Des conseils ont été demandés à la DDE pour le pont de Recodier mis à rude épreuve par l'écoulement des eaux.

Sentiers :

- Suivi de l'étude commandée par la communauté de communes concernant l'organisation des Loisirs de Pleine Nature sur le territoire.

Max et Adrienne s'occuperont de flécher correctement le PR des sources du Vidourle.

Max suggère que le sentier La Figuière/Le Devès soit ré-ouvert et entretenu, en vue du passage du « Trail2010 ».

La commune pourrait faire appel à « Famille rurale » ou à d'autres professionnels.

Adrienne propose qu'une équipe de bénévoles se constitue comme cela a été fait pour le sentier du col des Fosses.

Divers :

Il est demandé que les poubelles soient nettoyées régulièrement.

Les nouveaux passeports biométriques :

Nous ne pouvons plus accepter en mairie vos dossiers de demandes ou renouvellement de passeports depuis la mise en place du « passeport biométrique ». Vous devez vous rendre dans les stations situées en mairie de Ganges, Le Vigan, St Hippolyte du Fort

Nous pouvons vous fournir les imprimés et vous aider dans la constitution de vos dossiers

Billet d'humeur !

Rédigé en réponse à la précédente tribune libre (voir bulletin n°53) un de nos lecteurs a désiré apporter un droit de réponse. La commission information après avoir consultée le conseil municipal s'est réunie et a longuement débattu sur l'opportunité de faire paraitre cet article. Certains étaient donc pour la liberté d'expression, d'autres contre (3 personnes) jugeant que cette « histoire d'eau » arrivait un peu longtemps après les faits. Démocratie oblige, les « pour », étant supérieurs aux « contre », nous vous laissons lire en toute liberté ces quelques lignes.

La guerre de l'eau
(ou comment faire du tort à son voisin à peu de frais)

« De tout temps, l'eau a été source de conflits, de guerres.
L'homme reste et (malheureusement) restera ce primate soi-disant évolué qui ne tient compte ni de l'expérience ni du malheur d'autrui.
L'histoire un peu « cloche merle » qui nous occupe ces derniers temps le montre bien.
La solidarité n'est décidément pas de ce monde, même dans une petite communauté ou elle devrait avoir force de loi.
La terre est polluée soit ! Qu'y pouvons nous ? Qu'y peuvent Adrienne et Bernard ?
Ce petit bout de terre que vous leur refusez est aussi une de leur raison de vivre dans ce pays.
Ces quelques litres d'eau que vous leur refusez bien qu'ils ne vous manquent pas, sont-ils le seul moyen de régler je ne sais quels comptes ?
La mémoire des mauvaises choses pèse t' elle à ce point ?
Ou alors d'autres raisons sont en cause ? Inavouables peut -être?
Pour ma part, je remettrai donc en état et à mes frais le traversier qu'ils occupaient auparavant , en signe de solidarité bien placée et sans arrière pensée.
Si le rire est le propre de l'homme, alors rions en . Si c'est la bêtise rions en aussi ».

T Palencher

Association Teuf Teuf

Les 8 èmes Veillées Festives et Populaires proposait cette année un « Bal Cumbia ».
Les bénévoles du comité de pilotage Audrey, Julien, Geneviève, Marie Laure et Lucas, la coordinatrice du projet Mathilde Costa et la coordinatrice de l'association Teuf Teuf Anne Novel ont travaillé 4 mois en amont pour préparer une Fête de village digne de notre village d'accueil, Saint Roman de Codières.
Nous ont rejoints le jour J de la fête l'ensemble des bénévoles, au nombre de 70, chaque équipe a assuré l'accueil et le bon fonctionnement de son stand, sans oublier les tâches plus ingrates du parking, de l'entrée, de l'installation et du rangement.
Autant de bénévoles sur une soirée peut paraître superflu, pas pour Teuf Teuf qui mise essentiellement sur ses bénévoles source de bonne humeur et de bonne ambiance, impossible d'envisager une manifestation réussie sans cette équipe folklorique, excentrique, profondément respectueuse des valeurs fraternelles et solidaires.

Cette Fête a été aussi une pleine réussite au niveau artistique, l'ambiance était sereine, chaleureuse et conviviale, 700 personnes ont été accueillies sur la place du village.
L'installation des lumières (Léandre et Simon), les braséros (de Romain et Philippe) et la projection d'images sur l'église ont enchanté les mirettes.
La programmation a répondu à l'attente du public, transporté en Colombie (*Cumbia Chicharra*), au Brésil (*Rita Macedo Ange B Jairo*) ou simplement et fièrement dans les Cévennes d'aujourd'hui (*Du Bartas*), dès 20h30 le public était conquis et en nombre devant la scène.
Pour finir par un bœuf qui a enflammé autant l'ensemble des musiciens que le public (pas moins de 16 musiciens sur scène).
Et le final avec la soupe à l'oignon offerte afin de quitter la fête dans un moment partagé équipe et public réunis et un petit clin d'œil à la prochaine animation de Teuf teuf La Fête de la soupe à Sumène !

N'oublions pas RESF 30 et la Cimade qui nous fait un petit rappel de la situation des sans papiers d'une grande actualité, la fête n'empêche pas de passer les messages qui nous concernent tous : les Cévennes terre de résistance !

Des petits couacs tout de même avec des coupures électriques un peu stressantes pour les organisateurs mais qui grâce à notre équipe ont finalement été réglées Ouf !

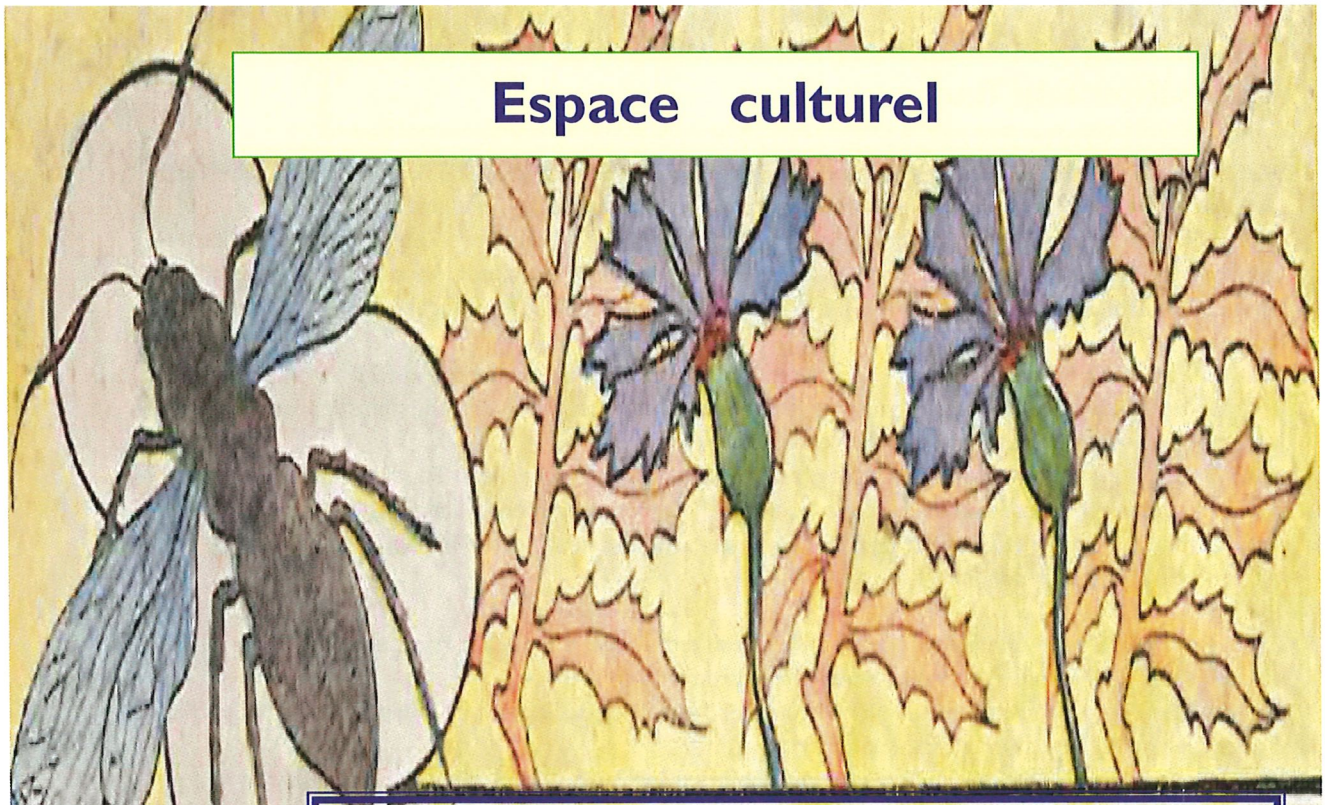
Enfin nous tenons à remercier le village de Saint Roman de Codières, pas une minute nous n' avons douté de notre choix et nous n'avons pas été déçu, par la beauté du site, par ses habitants, par le comité des fêtes et l' équipe municipale, et évidemment Monsieur Le Maire encore une fois MERCI !
Nous en profitons pour remercier la Mairie de Ganges pour la scène et l'ARTDA et le Conseil Général de l'Hérault pour le prêt du matériel son et lumière.

A refaire donc pour nous et pour vous ?

Transport EDGARD

Nous vous rappelons que tous les enfants empruntant le ramassage scolaire, collège ou lycée doivent avoir déposés auprès du Conseil Général leur demande de carte de transport. A la rentrée de la toussaint tout élève qui ne sera pas en possession de cette carte se verra refuser l'accès aux bus.





Espace culturel

Nous avons le plaisir de vous communiquer le premier bilan sur 2 mois (de l'ouverture, le 26 mai au 31 juillet).
Nous avons enregistré 90 inscriptions (54 F) et 36 (M) dont :

- 67 (St Roman)
- 7 (communes extérieures)
- 16 (passage)

Pour les adultes, le nombre d'inscrits le plus élevé est de 26 dans la tranche d'âge (50-70 ans). Pour les jeunes, il est de 22 dans la tranche d'âge (0-12 ans). Malgré les jeux vidéo, la télé, le livre est toujours d'actualité.
Les prêts s'élèvent à 383 documents dont 195 pour les adultes et 188 pour les jeunes. Les livres les plus lus pour les adultes sont les romans (86). Pour les jeunes, ce sont les albums et les BD qui remportent la palme avec 151.

Les consultations sur le poste informatique s'élèvent à 133 dont 68 concernent les adultes et 65 les jeunes.

Le document le plus sorti est une BD qui s'intitule Mélusine.

Globalement c'est un bilan très positif. Pour l'année 2010, nous allons tester un nouveau prêt de CD dans le domaine de la musique.

Pour celles et ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion de venir, n'hésitez pas, nous serons ravies de vous recevoir.
F (féminin) M (masculin)

Marché du terroir

Le 13 septembre dernier, s'est déroulée la deuxième édition du marché » du terroir, organisée par le comité des fêtes.
Malgré le temps maussade, des notes de musique furent égrenées par Michel Guerry venu spontanément, animer ce moment dans une bonne ambiance familiale
Produits du terroir, exposition d'art plastique etc..
Merci aux organisateurs de ces journées tant appréciées de tous !
Prochain rendez vous :
soirée châtaigne
le samedi 24 octobre 2009



Le théâtre de l'Albarède au centre-ville de Ganges vient de rouvrir après 4 ans de fermeture. Pendant ce temps, les troupes et comédiens ont parcouru villes et villages, courageusement, en itinérance. Les Gangeois, avec les délégués de toute la Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises, ont été invités par Jacques Rigaud, à l'inaugurer, le 7 octobre, et à découvrir le lieu métamorphosé : scène superbe, loges impeccables et fonctionnelles, grand bureau pour régisseur, hall d'accueil spacieux et avenant, très bel outil de travail et de plaisir d'une grande équipe et de l'architecte Yvan Peytavin.
On a pu comprendre à cette occasion le volontarisme de bénévoles, d'élus déterminés à trouver les financements, du Comité de Diffusion sans qui il n'y avait que peu de chance de faire aboutir une restauration de cette envergure et dans ce domaine culturel, sur notre territoire.
Anne-Marie Bourilhon, à l'origine de l'aventure, qui a côtoyé tous les grands dont Jean Villard, a cité Victor Hugo : « On pourvoit à l'éclairage des villes, on allume tous les soirs, et on fait très bien, des réverbères dans les carrefours ; quand donc comprendra-t-on que la nuit peut se faire dans le monde moral et qu'il faut allumer des flambeaux dans les esprits ?

La compagnie « Comédiens et Compagnie » a ouvert la saison 2009-2010.
Les deux premières représentations, une Commedia dell'arte en musique d'après La Flûte Enchantée de Mozart, ont affiché complet, soit 2 fois 235 places.

Tartuffe de Molière sera donné le vendredi 13 Novembre. Pour tous renseignements sur la suite du programme, les tarifs, vous pouvez prendre contact avec le Théâtre de l'Albarède au 04 67 73 15 62, ou à l'office de Tourisme.

Adrienne Lautric

MAIRIE

DE
ST ROMAN
DE
CODIÈRES

- GARD -

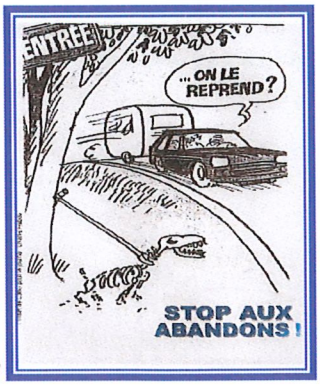
Association Perle

Mas Le Fromental 30440 St Roman de Codières -
04 67 71 18 92
Refuge du Mas de Lamalou -34190 Brissac 04 67 20 14 61

Nous avons entamé, en 2009, notre neuvième année d'existence et avons fêté en mai dernier, la deuxième année d'existence du refuge sur la commune de Brissac. Notre repas champêtre le 6 juin pour fêter l'évènement n'a pas eu tout le succès escompté car les orages étaient au rendez-vous, mais un pique nique sous parapluie en a amusé plus d'un et nous avons pu tirer la loterie sous le soleil dans l'après midi.

Bien entendu les tracas habituels, abandons, maltraitance et naissances exponentielles des chatons sont notre lot de tous les étés.

Rappelons qu'une chatte, féconde du mois de mars au mois d'octobre peut donner naissance à neuf chatons et plus chaque année, les chatons de la première portée pouvant procréer à partir de 5, 6 mois. Un chaton c'est « craquant », un beau cadeau de Noël, mais livré à lui-même c'est un animal fragile, candidat à la maladie, aux prédateurs, bref une vie et une mort trop souvent cruelle ; sans compter cette prolifération qui peut indisposer.
Il en est de même pour les chiennes ; les femelles stérilisée dès avant la première chaleur ont de 75 à 90 % de chance de moins de développer un cancer de l'utérus ou des glandes mammaires. Un chiot est tentant, marrant, joueur... mais qu'en est-il au moment du départ en vacances ?



<u>Nous sommes persuadés que le problème animal ne peut être résolu que par la non prolifération</u>
Parlez en autour de vous. Toutes les aides de quelque sorte qu'elles soient, famille d'accueil d'animal, dons, vide greniers, temps de bénévolat, etc.... sont les bienvenues, ainsi que votre adhésion à l'association.

«Ce ne sont pas ceux qui font le mal qui rendent le monde insupportable, mais ceux qui regardent et qui laissent faire » (Albert Einstein

Comité de rédaction : Michel Tasset, Sylvie fénétrier, Marie France Tramontana, Roland Salery, Nathalie Sordoillet
Mise en page : f Jutteau